

La Lettre du Président

Septembre – Octobre 2010

Malgré la CHSD et l'ordre des dentistes, depuis presque 30 ans, la denturologie se pratique en France, dans l'intérêt des consommateurs et de la Santé publique.

- Ce gouvernement, comme les précédents, soumis au lobby dentaire refuse ne serait-ce que de nous entendre !... Bachelot fille de dentistes !!!

- Malgré les procès et les condamnations, la liberté n'a pas de prix et de nombreux prothésistes choisissent le créneau de la Denturologie, quatre nouvelles installations depuis le début de l'année.

Formation

La France nous ayant « interdit » de créer une formation①, c'est avec nos amis belges que nos futurs denturos vont pouvoir se former ! En effet les denturologistes belges ont accepté de recevoir les candidats à la denturologie②.

Plaintes

A ce jour 4 plaintes de la CHSD et de l'ordre sont en cours, au stade préliminaire, apparemment seuls les dirigeants du mouvement sont visés (4 plaintes sur 1 millier de dentistes ! l'ordre fait le minimum syndical.)

Adhésion

Grace aux premières adhésions nous avons pu nous organiser et nous informatiser. Cette année l'adhésion est de 300€, vous pouvez appartenir à l'UNPDD ou autre organisme et aussi cotiser chez nous, vous aurez des informations que vous n'aurez nulle part ailleurs !!! Et des actions aussi (on reçoit aussi des chèques de soutien ! merci).

Encore une fois j'appelle à l'union de toutes les tendances denturologiques !

Confraternellement,
Le président
Michel BENHAIM

① Voir courrier Xavier Bertrand sur notre site

② Nous contacter par le biais de notre site.